

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 50

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA
REFORME ADMINISTRATIVE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 616: AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	15
2.2.	PROGRAMME 617: APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	23
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	24
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	28
2.3.	PROGRAMME 618: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	35
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	37
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	41
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	52

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	53
3.2.	LEÇONS APPRISES	54
3.3.	PERSPECTIVES	54

NOTE EXPLICATIVE

La recherche de la performance dans l'Administration Publique Camerounaise (APC) vise à accroître le bénéfice que l'action de l'Etat procure à la société et à optimiser la qualité du service rendu à l'utilisateur tout en s'inscrivant dans une politique budgétaire soutenable. C'est ce qui justifie la démarche entreprise depuis quelques années par le Gouvernement camerounais, qui a consacré la budgétisation orientée vers les résultats, en sacrifiant la logique de moyens, au travers de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette orientation vise à mieux éclairer les décisions de politiques publiques, sur la base d'informations pertinentes sur les coûts et les résultats de chacune d'entre elles. Cette démarche s'exerce au travers du contrôle de gestion, devenu obligatoire au sein des sectoriels, et dont l'outil de mesure de l'effectivité de l'activité est le Rapport Annuel de Performance (RAP).

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA), dont l'action s'inscrit dans l'axe « Gouvernance et Gestion Stratégique de l'Etat » du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) n'échappe pas à la règle. Il se trouve par conséquent astreint à la production de cet important document, permettant de renseigner l'opinion de la gestion budgétaire publique, sur l'utilisation de l'ensemble des ressources matérielles et financières qui lui ont été allouées au cours de l'exercice budgétaire écoulé, et par ricochet, des résultats qui en ont découlé.

Le présent Rapport Annuel de Performance opère une restitution relative à deux programmes techniques notamment : l'« Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat » et l'« Approfondissement de la réforme administrative », et un programme support intitulé : « Gouvernance et appui institutionnel ».

Cette présentation technico-financière des résultats atteints au titre de l'exercice 2020, retrace le contexte de la mise en œuvre des programmes ayant favorisé lesdits résultats, le bilan stratégique y relatif, tout en mettant une emphase sur les difficultés rencontrées, sans lesquelles, la performance du MINFOPRA aurait été en nette progression.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 est celle « **d'un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** », dont l'instrument de référence est le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)**. Ce dernier interpelle le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative dans son Axe 3. A ce titre, le MINFOPRA est responsable de :

- **la gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat**, en vue de la valorisation de cette ressource capitale, de l'amélioration de la performance de l'Administration Publique Camerounaise et de la réduction des coûts dans le secteur public, ainsi que de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale ;
- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique**, pour en faire un instrument au service du développement à travers notamment l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion administrative et de la gouvernance.

A la lumière de ces points d'ancrage, le sous-secteur dont la vision est de « **faire de la Fonction Publique Camerounaise une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens** » envisage à l'horizon 2035 de :

- faire de l'administration publique camerounaise un instrument au service du développement, à travers l'amélioration du cadre institutionnel et la généralisation de l'application des bonnes pratiques de gestion administrative et de gouvernance ;
- doter l'administration publique camerounaise, d'une part, en outils modernes de gestion pour une rationalisation accrue des méthodes de travail, et d'autre part, en ressources humaines suffisantes, compétentes, motivées et judicieusement employées, grâce à une planification et une gestion transparente et fondée sur les valeurs de résultats.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018, définit le domaine d'intervention du ministère de référence, qui est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de fonction publique et réforme administrative.

A ce titre, conformément au **décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012** qui en organise le fonctionnement, il est chargé :

- de la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat, exception faite des agents de la sûreté nationale et des forces armées, des magistrats et des personnels de l'Administration pénitentiaire, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- de la préparation des mesures législatives ou réglementaires relatives au statut des agents de l'Etat ;
- de la coordination des actions de formation des agents de l'Etat et des fonctionnaires ;
- de la diligence des actions disciplinaires contre les fonctionnaires et agents de l'Etat

dans les conditions déterminées par les textes réglementaires ;

- de toutes les études relatives à l'évolution des besoins et ressources en agents de l'Etat, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- du contentieux de la fonction publique ;
- du conseil du gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives ; à ce titre, il étudie et propose à celui-ci toute mesure visant à améliorer le rapport coût-rendement dans les services publics et l'accélération du processus de traitement des dossiers administratifs ;
- de la tutelle de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).

De ces attributions organiques du MINFOPRA, se dégagent deux (02) fonctions principales, à savoir : la gestion des ressources humaines et la réforme administrative.

Afin de se déployer efficacement dans ce champ de compétences, le MINFOPRA a mis sur pied trois (03) programmes dont deux opérationnels et un support.

S'agissant des programmes opérationnels, on peut citer :

- **le programme 616** : Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- **le programme 617** : Approfondissement de la réforme administrative.

Le programme support, quant à lui, est **le programme 618** intitulé « Gouvernance et appui institutionnel ».

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2020, le budget alloué au MINFOPRA s'élevait à **11 623 000 000 FCFA**, soit **9.623.000.000 FCFA** pour le fonctionnement, et **2.000.000.000 FCFA** pour l'investissement public.

L'exécution du budget 2020 a été fondamentalement marquée par la pandémie du Corona virus, amenant de nombreux pays à fermer leurs frontières et créant ainsi un déficit dans les échanges internationaux, d'où un ralentissement des activités économiques.

Au plan national, le budget a été exécuté dans un contexte marqué par :

- la lutte contre la pandémie de la COVID19 qui a suscité une révision à la baisse du budget de l'Etat ;
- la lutte contre l'insécurité, particulièrement dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord-Ouest et du Sud-ouest ;
- l'organisation des élections régionales marquant l'effectivité de l'opérationnalité du processus de la décentralisation ;
- le ralentissement de l'activité économique dont le taux de croissance était estimé à 4 % en 2020 contre 4,1% en 2019, grâce au dynamisme du secteur tertiaire et à la croissance de la consommation et des investissements ;
- le taux d'inflation qui a augmenté de 1,1 % en 2018 à 2,5 % en 2020, mais est resté en deçà de la norme CEMAC de 3 %. Le déficit budgétaire est en baisse (3,8 % du PIB en 2017,

2,5 % en 2018 et 2,1 % en 2020) grâce à la consolidation budgétaire opérée dans le cadre du programme triennal (2018–2020) ;

- la quatrième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'entrée en lice des marchandises dites du deuxième groupe et le doublement du taux de réduction des droits de douane pour les marchandises du premier groupe.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Au rang des autres éléments d'orientation marquants, figurent les différents discours du Chef de l'Etat à diverses occasions. Ceux-ci relèvent le besoin pressant et permanent d'assainissement des fichiers et d'amélioration de la qualité du service public fourni aux usagers.

Il convient également de signaler l'amorce de la deuxième phase de mise en œuvre de la vision 2035 à travers le document de Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), adopté à l'issue de l'évaluation du DSCE.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 616

AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE
L'ETAT

Responsable du programme

DIKOUME BATINDI HERVE BRICE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la **Loi de Finances de l'exercice 2020**, l'objectif du programme 616 était **d'optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, avec comme indicateur **le nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat**.

La mesure de cet indicateur devrait passer de trente-neuf (39) en 2019 (référence), à quarante (40) à l'horizon 2022 (cible). En 2020, la cible de quarante (40) administrations a été atteinte.

OBJECTIF	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Administrations disposant et utilisant les outils de gestion des Ressources Humaines de l'Etat
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	37.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	40.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT Action 02: RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS Action 03: MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES Action 04: AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 601 756 700	CP 1 528 256 700
RESPONSABLE DU PROGRAMME	DIKOUME BATINDI HERVE BRICE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre de ce programme a été marqué par des éléments tels que :

- les restrictions liées au respect des mesures barrières ;
- la modicité des moyens financiers n'ayant pas permis la réalisation optimale des activités des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique, entre autres ;
- certaines difficultés persistantes dans l'opérationnalisation de la réforme sur la déconcentration, en matière de réformation des actes pris dans les sites sectoriels, découlant du non-respect par les administrations, des délais de transmission au MINFOPRA des actes pris en leur sein ;
- les restrictions budgétaires opérées sur le budget de l'Etat en général, et donc sur celui du MINFOPRA suite aux difficultés induites par le contexte sanitaire mondial, ayant contraint le Gouvernement à se soumettre au collectif budgétaire.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme 616 intitulé AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT qui vise à **optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, a été mis en œuvre à travers les quatre (04) actions suivantes :

- rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat ;
- renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations ;
- modernisation de la gestion des carrières ;
- amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires.

Son taux de réalisation technique est de 100% pour ce qui est des résultats attendus au titre de l'exercice 2020.

En effet, dans le Projet de Performance du MINFOPRA pour l'exercice évalué, il était question d'accroître le nombre d'administrations qui détiennent les outils de Gestion des Ressources Humaines, et qui les utilisent. Le dernier résultat connu était de trente-neuf (39) en 2019 (référence), et la cible de quarante (40) à l'horizon 2022. **Pour le compte de l'exercice évalué, le nombre d'administration a évolué à 40.** Il convient de relever cependant, qu'en ce qui concerne les outils sus mentionnés, la collaboration des administrations dans leur accompagnement à leur utilisation n'est pas toujours chose acquise, et pourrait biaiser à maints égards les valeurs de performance du MINFOPRA.

Dans l'ensemble, les activités relevant dudit programme ont porté sur :

- la poursuite de la mise à jour de la cartographie des postes de travail dans l'Administration Publique Camerounaise (APC) ;
- la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et Compétences des ressources humaines des services de l'Etat, avec **quarante-sept (47)** projets d'arrêtés, portant ouverture des concours administratifs élaborés et transmis dans les Services du Premier Ministre pour visa ;
- la conduite d'une Initiative à Résultat Rapide (IRR) au MINFOPRA, accompagnée par la Commission Nationale Anti-corruption, à la Direction de Gestion des Carrières (DGC), avec pour objectif le traitement de dix mille (10.000) dossiers des Instituteurs en 100 jours. Cet objectif a été largement dépassé, au point de susciter sa révision pour le porter à vingt six mille deux cent quatre vingt douze (26.292) pendant la même période ;
- la réhabilitation et la mise à jour du fichier central du MINFOPRA ;
- l'organisation de deux (02) sessions des Commissions administratives paritaires d'avancement de grade et d'avancement catégoriel ;
- la poursuite du suivi de l'implémentation de la mise en œuvre de la déconcentration, à travers le contrôle de conformité et le classement des actes, ainsi que l'accompagnement des administrations ;
- la poursuite du suivi-accompagnement des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique. Ces instances ont connu le ralentissement de leurs activités, du fait de la

restriction des contacts physiques induites par le COVID-19 et l'absence de dotation financière conséquente d'où la tenue de vingt **(20)** sessions sur l'ensemble du territoire national ; soit au total trente –sept **(37)** affaires enrôlées **pour le compte de l'année 2020**. Cette activité a permis, non seulement de décongestionner le rôle du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique, mais aussi, de rapprocher l'Administration des usagers et de réduire ainsi le temps latent entre les différentes phases de la procédure disciplinaire ;

- la tenue de **vingt-cinq (25)** sessions du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique. A l'actif desdites sessions, deux cent quarante **(240)** affaires examinées ;
- le traitement en cours du contentieux de huit mille sept cent soixante-six **(8766)** dossiers disciplinaires provenant de l'opération de Comptage Physique des Personnels de l'Etat (COPPE), ce qui a induit à date l'examen de quatre –vingt- trois (83) affaires au cours de la tenue de quarante-deux (42) sessions du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique et deux cent trente- quatre (234) par les unités de travail dédiées à l'examen de la situation disciplinaire des mis en cause issus de la catégorie des agents de l'Etat relevant du Code du Travail ;
- la poursuite de la mise à jour du fichier des personnels de l'Etat, dont l'effectif global s'élève à deux cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-six (273.486) agents publics répartis ainsi qu'il suit : cent soixante –dix- huit mille cinq cent quatorze (178.514) fonctionnaires, quatre-vingt-un mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (81.399) agent de l'Etat relevant du Code du Travail, treize mille cinq cent soixante-treize (13.573) agents décisionnaires recensés au mois d'octobre 2020 .Ce décompte exclut les effectifs des corps de l'Etat dont la gestion échappe à la compétence du MINFOPRA, tels que les personnels de l'armée, de la police et de la justice.

Il y a surtout lieu de souligner que les actions les plus significatives en 2020 ont porté sur :

- l'élaboration d'un plan triennal de recrutement 2019-2021, approuvé par les Services du Premier Ministre ;
- l'organisation des concours d'entrée dans diverses sections de l'ENAM, pour un total de quatre cent trente (430) places ;
- le traitement des dossiers de carrière avec environ cinquante mille vingt-deux (50.022) dossiers traités courant 2020, et pour lesquels l'authentification des titres excipés, qui constitue une étape essentielle, en rallonge les délais de traitement ;
- la régularisation de la situation administrative des ex-temporaires dans les cinq (05) administrations que sont : l'Intendance du Palais de l'Unité, des résidences et pavillons présidentiels, le Cabinet Civil de la Présidence de la République, les Services du Premier Ministre (SPM), le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUE) et le Ministère de la Défense (MINDEF) ;
- l'élaboration des actes de prise en charge rapide des lauréats des Ecoles Normales Supérieures (ENS), vingt-six mille deux cent quatre- vingt-douze (26.292) personnels enseignants ont déjà bénéficié de cette haute prescription du Chef du Gouvernement;
- la formation permanente des agents publics de l'Etat à travers l'élaboration du Plan National de Formation, le suivi des stages, le traitement de huit cent cinquante- six (856)

dossiers de stage;

- l'immatriculation de onze mille deux cent vingt six (11.226) personnels de l'Etat à la Division de la Coordination Nationale du SIGIPES.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	quarante (40) administrations disposant des outils de Gestion des Ressources Humaines et s'en étant approprié l'utilisation	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 601 756 700	CP 1 528 256 700
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 0	Ecart CP 0
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 344 956 604	CP 1 344 956 598
TAUX DE CONSOMMATION	20,37 %	88,01 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il y a lieu de mentionner à toutes fins utiles que les ressources allouées aux différentes actions du programme couvrent autant les activités de fonctionnement que celles d'investissement, qui n'ont pas toujours un lien étroit avec la mesure de l'indicateur du programme. Il paraît important de souligner à toutes fins utiles le taux de l'AE situé à environ 20%, corolaire simple de la subsistance d'AE pluriannuelles dans le budget du MINFOPRA, relatives entre autres, à la finalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2. Par ailleurs, bien que les rôles des différents maillons de la chaîne de la performance soient de plus en plus appropriés et trouvent un ancrage progressif, la pratique de leur mandat n'est pas toujours aisée. Aussi, est-il envisagé l'optimisation du dialogue de gestion pour permettre une meilleure efficacité du programme	
PERSPECTIVES 2021	Pour une meilleure coordination et par ricochet efficacité du programme, il sera question de : - la fusion de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise avec l'opération d'assainissement en vue de la poursuite simultanée de leur mise en œuvre ; - la poursuite de la tenue des sessions du Conseil Permanent de Discipline, l'accompagnement des Conseils Régionaux de Discipline et l'apurement des dossiers issus du contentieux COPPE ; - l'organisation des recrutements dans la Fonction Publique; - la programmation des besoins en Ressources Humaines de l'Etat et le redéploiement des personnels en sureffectif ; - l'achèvement d'une étude sur la prise en compte des catégories sociales défavorisées dans les recrutements ; - la poursuite de la relecture des textes de gestion de la carrière des personnels de l'Etat; - la réduction des délais d'authentification préalable des diplômes dont l'instruction échappe au MINFOPRA à travers la mise sur pieds d'une plateforme informatique MINFOPRA-MINESUP-MINESEC et avec les autres administrations émettrices des diplômes et autres titres excipés par les candidats au recrutement. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, le cadre logique du programme 616, affiche comme prévisions en : - 2020 : 40 - 2022 : 40 - 2021 : 40 - 2023 : 40	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Ce programme se décline en quatre (4) actions détaillées dans les tableaux suivants :

Action 01 RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT

Cette action, reformulée depuis le cycle 2016-2018, a pour objectif de **maîtriser les effectifs de l'Etat**, et indicateur le **nombre d'administrations disposant des outils de gestion des effectifs**. Il était prévu que quarante (40) administrations en soient dotées au courant de l'exercice 2020, ce qui a été fait, portant ainsi le **taux de réalisation de cette action à 100%**.

***N.B.** : la référence dans le PPA 2020 ne pourrait être 36 tel que mentionné, puisqu'en 2019, cet indicateur avait été mesuré à 39 (confère RAP 2019), raison pour laquelle cette donnée sera corrigée dans le tableau ci-dessous.*

OBJECTIF	Maîtriser les effectifs de l'Etat								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'administrations disposant des outils de gestion des effectifs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		36.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		quarante (40) administrations disposent des outils de gestion des effectifs						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 799 909 636	726 409 636	5 799 909 636	726 409 636	724 467 403	724 467 403	12,49 %	99,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte général de poursuite de la mise à jour des fichiers des personnels, dans le cadre de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale, redynamisée par la poursuite de la mise en œuvre du SIGIPES II et la gestion contentieuse des dossiers disciplinaires issus du Comptage Physique des Personnels de l'Etat (COPPE).								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la régularisation de la situation administrative des ex-temporaires dans les cinq (05) administrations que sont : l'Intendance du Palais de l'Unité, des résidences et pavillons présidentiels, le Cabinet Civil de la Présidence de la République, les Services du Premier Ministre (SPM), le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE) et le Ministère de la Défense (MINDEF) ; - l'immatriculation de onze mille deux cent vingt-six (11 226) personnels de l'Etat à la Division de la Coordination Nationale du SIGIPES ; - la poursuite de la mise à jour du fichier des personnels de l'Etat, dont l'effectif global s'élève à deux cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt-six (273.486) agents publics répartis ainsi qu'il suit : cent soixante –dix- huit mille cinq cent quatorze (178.514) fonctionnaires, quatre-vingt-un mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (81.399) agent de l'Etat relevant du Code du Travail, treize mille cinq cent soixante-treize (13.573) agents décisionnaires recensés au mois d'octobre 2020 ; - la poursuite de la mise à jour de la cartographie des postes de travail dans l'Administration Publique Camerounaise (APC) ; - la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et Compétences des ressources humaines des services de l'Etat, avec quarante-sept (47) projets d'arrêtés, portant ouverture des concours administratifs élaborés et transmis dans les Services du Premier Ministre pour visa.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La proximité des taux de réalisation technique et d'exécution du budget lié à cette action atteste simplement de la mise en œuvre effective de toutes les activités prévues au titre de l'exercice évalué.
Perspectives 2021	Les énergies dans le cadre de cette action, seront déployées pour : - la poursuite de l'implémentation du projet de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ; - le suivi de la mise à jour des cadres organiques des départements ministériels ; - l'élaboration et/ou la relecture des textes législatifs et réglementaires relatifs aux statuts des personnels de l'Etat ;

Action 02 RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS

L'action 02 quant à elle, a pour objectif de **doter les administrations en ressources humaines en quantité et en qualité**, et pour indicateur la **proportion d'administrations disposant d'un plan de recrutement et d'un fichier du personnel assaini**. Avec une cible de **96% en 2022**, le taux est de **90,35% en 2020** contre **85% en 2019**.

Si pour le plan de recrutement il est aisé de dire que le résultat est de 100%, car élaboré et exécuté dans sa totalité, il n'en est pas de même pour le Plan National de Formation (PNF).

En effet, il demeure, comme depuis plusieurs exercices déjà, la difficulté liée à la mesure de la mise en œuvre du Plan National de Formation par les administrations sectorielles auprès desquelles le MINFOPRA ne peut jouer qu'un rôle de conseiller. De façon générale, les administrations tardent à transmettre leurs plans sectoriels de formation, et parfois ne le font pas, rendant ainsi la confection et la mise en œuvre du PNF très laborieuse. Une sensibilisation des administrations se poursuit pour résorber cette situation.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ont intégré des données relatives à des formations prises en charge par les agents publics eux-mêmes, et parfois des séminaires et même à des formations n'ayant aucun lien avec les qualifications professionnelles des requérants. Cet état de choses vient lourdement réduire la qualité de la perception des résultats de cette action.

Pour le compte de l'exercice évalué, et dans le cadre de l'évaluation des activités liées aux formations, nous avons concentré notre attention sur la gestion des dossiers de stages.

Dans cette veine, il y a lieu de distinguer trois (03) variables que sont : les actes de mise en stage, de prorogation de stage, et de fin de stage. Les statistiques y afférentes pour le compte de l'exercice 2020 se présentent ainsi qu'il suit :

	Dossiers reçus	Instances	Actes signés	Ratio des dossiers traités
Mises en stage	2239	355	1884	84,10%
Fins de stage	1235	266	969	78,46%
Prorogations	112	70	42	37,50%
Totaux	3586	691	2894	80,70%

Il ressort de ces données que la performance du MINFOPRA en matière de traitement des dossiers de formation des agents publics, est mesurée à 80,70%.

La mesure finale de l'indicateur de cette action sera donc une simple moyenne de [100 (volet recrutement) + 80,70 (volet formation)] / 2= 90,35%.

N.B. : Des méthodes de calcul secondaires comme celle-ci ont été adoptées depuis

l'élaboration du RAP 2016.

OBJECTIF	Doter les administrations en ressources humaines en quantité et en qualité								
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'administrations disposant d'un plan de recrutement et d'un fichier du personnel assaini				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90,35 %.		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90,35 %.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	46 488 374	46 488 374	46 488 374	46 488 374	46 418 649	46 418 649	99,85 %	99,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	De façon générale, cette action a été déployée dans un contexte mu par des insuffisances notées dans la politique de développement des compétences des personnels de l'Etat, tant en matière de procédures de mise en stage des agents publics que du suivi des activités liées à la formation. Au plan technique, les problèmes observés et auxquels il convient d'apporter des solutions idoines (au gré des disponibilités budgétaires) concernent entre autres : - l'incoordination persistante des mises en formation des agents publics ; - l'inadéquation de la formation avec les stratégies sectorielles ; - l'absence de la dimension prospective et de la priorisation dans l'élaboration des plans de formation ; - l'absence d'un suivi des stagiaires dans une perspective d'optimisation des performances pour le retour sur investissement ; les limites relevées dans le dispositif réglementaire en matière de formation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- l'accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du Plan National de Formation (PNF) ; - la tenue des sessions de la Commission Nationale des Stages ; - l'organisation matérielle des concours administratifs.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'évaluation de cette action ne passe pas simplement par la mesure de son indicateur qui est difficilement mesurable en partie, mais par la mise en évidence du niveau d'implémentation des activités programmées pour cet exercice. A cet égard, il apparaît logique que si toutes lesdites activités prévues ont été réalisées, les ressources y afférentes aient été pleinement consommées.								
Perspectives 2021	- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du Plan National de Formation (PNF) ; - la programmation des besoins en Ressources Humaines de l'Etat et le redéploiement des personnels en sureffectif ; - la conduite d'une étude sur la prise en compte des catégories sociales défavorisées dans les recrutements ; - l'organisation des recrutements dans la Fonction Publique ; - la rationalisation en interne des délais de transmission des dossiers des lauréats aux concours administratifs, de la Direction du Développement des Ressources Humaines de l'Etat (DDRHE) à la Direction de la Gestion des Carrières (DGC). NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 02 affiche comme prévisions en : - 2020 : 89 - 2022 : 96 - 2021 : 92 - 2023 :100								

Action 03 MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES

Pour ce qui est de l'action 03 recherchant **l'amélioration de la gestion des carrières des agents publics**, mesurée par la **durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA**, la cible était fixée à un (01) mois en 2022, sur une base d'un (01) mois pour 2019, année de référence (PPA 2020).

Initialement formulé en « Durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics », cet indicateur a évolué en 2016 en « Durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA ». Ceci au motif de l'interférence de certaines administrations partenaires dans le processus de gestion des carrières des agents publics. Redéfini comme ci-dessus, il est plus pertinent et rend compte des efforts internes dont le MINFOPRA est totalement comptable.

A la fin de l'exercice 2020, cette durée est restée la même, ce qui donne un **taux de réalisation de 100%** pour l'exercice évalué.

Il est tout aussi important de relever que la durée d'un (01) mois semble être le niveau optimal en deçà duquel on ne peut aller. La difficulté majeure réside dans l'insuffisance du personnel, du matériel de bureau et de photocopieurs, ainsi que la faiblesse et la vétusté du parc informatique.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des carrières des agents publics								
Indicateur	Intitulé:		Durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		MM						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		2.5						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	455 794 572	455 794 572	455 794 572	455 794 572	274 578 265	274 578 259	60,24 %	60,24 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Il est à prendre en compte certaines difficultés dans l'opérationnalisation de la réforme sur la déconcentration, en matière de réformation des actes pris dans les sites sectoriels, dû au non-respect par les administrations, des délais de transmission au MINFOPRA des actes pris en leur sein. Il faut noter toutefois une relative amélioration sur ce plan, grâce à l'accompagnement des équipes du MINFOPRA déployées auprès des ministères pour les assister dans la gestion des carrières des agents publics. Aussi, il y a lieu de relever le contexte sanitaire mondial, ayant entraîné l'accélération de la déconcentration de la notification des actes de carrière dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les premières sessions des commissions paritaires d'avancement des grades et catégoriel tenues et dossiers examinés ; - les activités de gestion et suivi permanent des carrières des personnels de l'Etat ; - l'élaboration des actes d'avance de solde rapide et des actes d'intégration.								

RAP2020 - 50 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Action 04 AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES

L'action 04 quant à elle, vise à **optimiser la gestion des dossiers disciplinaires**, avec comme indicateur la **durée moyenne de traitement des dossiers disciplinaires**.

Pour 2020, comme depuis plusieurs exercices d'ailleurs, ce délai a été fixé à six (06) mois et a pu être respecté, ce qui porte le taux de réalisation de cette action à **100%**.

Il convient de relever une fois de plus que la réduction de ce délai est tributaire de plusieurs paramètres dont la pro activité de certains mis en cause qui n'est pas toujours acquise. La procédure disciplinaire intégrant le principe du contradictoire et encadrée par des délais réglementaires, il est difficile de raccourcir les délais si le mis en cause ne collabore pas. La réflexion se poursuit d'ailleurs dans le but de fluidifier davantage ladite procédure, afin de permettre la réduction plus significative des délais déjà atteints et améliorer les résultats attendus pour les exercices à venir.

C'est dire qu'en réalité les délais de six (06) mois atteints en 2017 comme déjà en 2016 et en 2015, constituent la barre optimale en matière de traitement des dossiers disciplinaires. Toutefois, des efforts restent à faire pour maintenir ce niveau de performance qui pourrait chuter sans une veille dans ce domaine, d'où la raison d'être perpétuelle de cette action.

N.B. : Dans le cadre de cette action, des réflexions sont en cours dans le sens d'interroger désormais la proportion des actes de procédure produits dans les délais, afin de s'assurer qu'à chaque étape de la procédure disciplinaire, les actes correspondants soient livrés dans des délais appréciables et que de ce fait, la performance du MINFOPRA demeure malgré les heurts soulignés ci-dessus dans l'appréciation de la durée de traitement des dossiers disciplinaires.

OBJECTIF	Optimiser la gestion des dossiers disciplinaires et contentieux								
Indicateur	Intitulé:		Durée moyenne de traitement des dossiers disciplinaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 06		
	Unité de mesure		MM						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		3.5						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		06 mois						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	299 564 118	299 564 118	299 564 118	299 564 118	299 492 287	299 492 287	99,98 %	99,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déployée dans un contexte d'apurement des instances de l'opération de Comptage Physique des Personnels de l'Etat (COPPE), légèrement tempéré par l'environnement sanitaire en proie à la pandémie mondiale de la Covid-19.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- rapport d'étape de la tenue des sessions du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique; - l'apurement progressif des instances issues du COPPE; - la représentation de l'Etat en justice ; - la tenue des Conseils Régionaux de Discipline.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La réduction de ce délai est tributaire de plusieurs paramètres dont la pro activité de certains mis en cause qui n'est pas toujours acquise. La procédure disciplinaire intégrant le principe du contradictoire et encadrée par des délais réglementaires, il est difficile de raccourcir les délais si le mis en cause ne collabore pas. La réflexion se poursuit d'ailleurs dans le but de fluidifier davantage ladite procédure, afin de permettre la réduction plus significative des délais déjà atteints et améliorer les résultats attendus pour les exercices à venir. Par ailleurs, le rapprochement visible des taux de réalisation technique et d'exécution du budget lié à cette action atteste simplement du fait de la mise en œuvre effective de toutes les activités prévues au titre de l'exercice en cours.
Perspectives 2021	Pour ce qui concerne cette action il est envisagé : - la reformulation de l'indicateur dans le sens d'interroger la proportion des actes de procédure produits dans les délais, afin de s'assurer qu'à chaque étape de la procédure disciplinaire, les actes correspondants sont livrés dans des délais appréciables et que de ce fait, la performance du MINFOPRA demeure malgré les heurts soulignés ci-dessus dans l'appréciation de la durée de traitement des dossiers disciplinaires ; - la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ; - la représentation de l'Etat en justice ; - la poursuite du suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique ; - la poursuite de l'opération d'assainissement des fichiers solde et personnels de l'Etat ; - l'apurement des dossiers contentieux issus du COPPE. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 04 affiche comme prévisions en : - 2020 : 06 - 2022 : 06 - 2021 : 06 - 2023 : 06

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 617

APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

TCHAGADICK NJILLA YVES ALAIN

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conformément à la loi de Finances de l'année 2020, le programme 617 intitulé « Approfondissement de la réforme administrative », visait à contribuer à l'accroissement de la performance des services publics. Il s'articule autour de trois (03) actions à savoir : la rationalisation de l'organisation et des méthodes de travail des services publics, la conduite des réformes dans l'Administration Publique Camerounaise ainsi que la facilitation de l'appropriation et de l'implémentation des outils et projets de réformes administratives.

Tout comme le Programme 616, le programme 617 a connu une amélioration de son indicateur intitulé « niveau d'implémentation de la réforme administrative ».

Pour l'année du triennat 2019-2021, la performance de ce programme a été projetée à 100%, pour un taux de réalisation de 86, 66%.

OBJECTIF	Contribuer à accroître la performance des services publics.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'implémentation de la réforme administrative
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	89.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2022
	Action 01:	RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS
	Action 02:	CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
	Action 03:	FACILITATION DE L'APPROPRIATION ET DE L'IMPLEMENTATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES ADMINISTRATIVES
DOTATIONS INITIALES	AE 330 731 810	CP 330 731 810
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHAGADICK NJILLA YVES ALAIN,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en place pour répondre aux problèmes identifiés à la suite du diagnostic posé par le PNG et le DSCE sur la Réforme Administrative. Le bilan qui en découle s'est révélé plus ou moins satisfaisant, tant sur le plan de l'organisation que de la gestion de la réforme administrative.

Concernant son organisation, il a été relevé une inadéquation entre moyens financiers et taille des projets et programmes de réforme, une insuffisance des études et actions de prospective, un non-respect des profils définis dans les cadres organiques lors des mouvements des personnels, l'indisponibilité des MPA et guides de l'utilisateur dans la plupart des administrations.

Pour ce qui est de sa gestion, il y a lieu de souligner des limites dans le mécanisme de suivi-évaluation et d'accompagnement de certains programmes et projets, ainsi que dans la coopération en matière de réforme administrative. A cela s'ajoute la non existence des normes

de rendement individuel et de qualité de services rendus aux usagers.

Les conséquences résultant des problèmes sus évoqués sont nombreuses, aussi bien sur la performance des services publics, que sur celle de la structure en charge de la réforme administrative, notamment : les lourdeurs administratives, le faible rendement des services et des agents publics, l'inertie, le gaspillage des ressources de l'Etat, etc.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'évaluation de son exécution est basée sur le niveau d'implémentation de la réforme administrative. La cible à atteindre était de 85,06% pour 2019. A la fin de cet exercice, l'implémentation des projets et outils de réforme a atteint **un taux de 86,66%**.

Ce résultat est obtenu par l'agrégation simple des taux de réalisation des trois actions du programme 617 ayant bénéficiés de crédits en 2020, soit $99,99+85+75/3= 86,66\%$.

Il faut relever ici que les outils et projets de la réforme administrative sont de diverses natures:

1. Projets et outils de la réforme mis en œuvre en 2020

- la poursuite de la mise en œuvre du système d'évaluation des performances dans les administrations ;
- le suivi de la mise en œuvre des projets de réforme dans les administrations ;
- la coordination et le suivi des activités relatives à la réforme administrative ;
- la simplification des procédures administratives ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures administratives ;
- l'élaboration des Cadres Organiques des Ministères ;
- la mise en œuvre du Plan Global de réforme des Finances Publiques ;
- l'organisation des ateliers d'appropriation ou de vulgarisation des réformes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- l'élaboration des Manuels de Procédures Administratives dans cinq (05) administrations (MINEE, MINH DU, MINEPDED, MINTOUL et MINMIDT) ; - l'élaboration des textes et cadres organiques (MINAT, MINDDEVEL, MIPROMALO, FEICOM, MINAC, MINTP, CNBPMP, l'IRAD, SOPECAM, BUCREP, BNM) ; - l'élaboration d'un guide de l'usager du MINDCAF ; - la dématérialisation des procédures dans cinq (05) administrations (MINEPIA, MINPMEESA, MINTOUL, MINRESI et MINEE) ; - la mise en œuvre du processus d'expérimentation du système d'évaluation des agents publics dans les administrations pilotes ; - la simplification des procédures administratives ; - le déploiement du processus d'inscription en ligne ; - l'interconnexion des Délégations Régionales.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	86.66%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 330 731 810	CP 330 731 810
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 330 648 705	Ecart CP 330 648 705
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 330 648 705	CP 330 648 705
TAUX DE CONSOMMATION	99,97 %	99,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution de ce programme s'est heurtée à : - la modicité de l'enveloppe budgétaire, ne permettant pas de prendre en compte l'ensemble des outils projetés ; - le retard dans le démarrage des activités du fait de quelques lourdeurs dans les procédures de passation des marchés pourtant anticipées au courant de l'exercice précédent, d'où l'impossibilité à débiter la réalisation des projets au cours du premier semestre ; - l'insuffisance des ressources pour l'acquisition des équipements techniques de dématérialisation ; - la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières, d'où l'allocation insuffisante desdites ressources voire la non budgétisation dans certaines autres (MINTSS, MINEE pourtant programmées) ; - l'insuffisance des ressources humaines et temporelles affectées dans la réalisation des projets de réforme dans la plupart des administrations concernées ; - la mise à disposition tardive des fonds de contrepartie due aux tensions de trésorerie qui a quelque peu retardé les actions d'accompagnement de tous les services publics, d'aménagement par le programme des espaces d'accueil aux normes dans les cinq services pilotes pour ce qui est du PAAQSU ; - le contexte de confinement ambiant consécutif à la pandémie du COVID-19, qui n'a pas permis le déploiement effectif des équipes sur le terrain et la collaboration des responsables des administrations partenaires ; - la faible adhésion de certains responsables aux projets de réforme dans les administrations ; - les interférences dans la gestion budgétaire des crédits affectés au SPRA ; - la non budgétisation de certains projets pertinents de réformes.	

PERSPECTIVES 2021	Dans le cadre de ce programme 617, il s'agira de : A court terme des projets et outils ci-après : a- <u>Projets</u> - la poursuite de la mise en œuvre du projet de dématérialisation des procédures administratives, la sensibilisation des administrations réticentes au projet de dématérialisation et l'encadrement dans l'élaboration de leur manuel de procédures administratives ; - selon les nouvelles orientations, le PINORAC sera déployé dans toutes les administrations au même moment, avec un suivi permanent ; - l'extension de l'opération d'assainissement à toutes les administrations en 2021; - la mise en place d'une plateforme de réflexions et d'échanges sur les sujets de coopération avec l'Institut International des Sciences Administratives (IISA) et l'AAPAM ; - le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Colloque national sur la modernisation de la Fonction Publique Camerounaise ; - la poursuite de la vulgarisation de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations dont la finalité est de voir les organigrammes ministériels arrimés au dispositif du budget-programme en vigueur ; - le renforcement du suivi-évaluation de l'appropriation des outils de réformes ainsi que du contrôle des performances des administrations ; - la publication du palmarès de la qualité e l'accueil dans les administrations ; - l'extension de l'interconnexion en fibre optique aux Délégations régionales de l'Adamaoua et du Centre, ainsi qu'à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) ; -l'accélération de l'aménagement des réseaux locaux dans les régions déjà interconnectées. b- <u>Outils</u> -la relance de la simplification des procédures ; -l'actualisation du MPA/GRH et du Cadre Organique du MINFOPRA ; -l'élaboration du Manuel des Procédures administratives du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINDHU) ; -l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées à la mise en œuvre des outils de réforme ; -l'élaboration du projet de cadre organique, de Manuel de Procédures ainsi que du Statut du Personnel et Règlement Intérieur de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) ; -l'élaboration et l'actualisation des MPA dans toutes les administrations. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, le cadre logique du programme 617 affiche comme prévisions en : <table> <tr> <td>- 2020 : 88</td> <td>- 2022 : 95</td> </tr> <tr> <td>- 2021 : 92</td> <td>- 2023 : 99</td> </tr> </table>	- 2020 : 88	- 2022 : 95	- 2021 : 92	- 2023 : 99
- 2020 : 88	- 2022 : 95				
- 2021 : 92	- 2023 : 99				

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Ce programme se décline en trois (3) actions détaillées dans les tableaux suivants :

Action 01	RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS
-----------	---

Il convient de souligner que l'année 2020 a été entamée avec la tenue du Colloque National sur la Modernisation de la Fonction Publique, du 13 au 15 janvier 2020 sous la présidence effective du Premier Ministre, Chef du Gouvernement qui a vu la participation de toutes les Administrations Publiques aux différentes articulations du Colloque.

Le projet de dématérialisation des procédures administratives se poursuit au MINFOPRA à travers la mise en place d'un système de recrutement en ligne des agents publics. L'organisation des séances de concertation interministérielle relatives aux enjeux et contraintes dudit projet. A cet égard, l'inscription en ligne des candidats et l'introduction de la vidéoconférence pour les épreuves orales desdits concours ont été expérimentées avec succès. Le Statut du Personnel et le Règlement Intérieur de la MIPROMALO ont été validés.

Aussi, le Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'Administration Camerounaise (PINORAC) visant l'évaluation des performances, s'est poursuivi dans les Administrations bénéficiaires. Les objectifs annuels des personnels ont été fixés jusqu'au rang des Chefs de Bureau. L'accompagnement des Administrations se poursuit notamment le MINAS, le MINT et le MINMIDT en ce qui concerne l'appropriation du processus de fixation des objectifs du personnel, de la mesure de la performance et de l'évaluation annuelle.

Le SPRA a également travaillé sur l'harmonisation des stratégies d'intervention dans les départements ministériels au regard des lois portant Code des Collectivités Territoriales Décentralisées, promotion des langues officielles et régime financier de l'Etat et de ses démembrements. Un dossier technique a été élaboré à cet effet.

De même, les travaux sur l'élaboration du Statut Général de la Fonction Publique Locale ont été engagés avec la tenue des réunions interministérielles, la préparation d'un avant-projet de Statut et sa transmission à la hiérarchie pour sanction ;

Le Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU) a connu la réalisation de sa phase finale avec la vulgarisation de la Norme 1756 sur la Qualité de service auprès des responsables des services régionaux et d'autres responsables des services centraux. Cinq (05) sites pilotes ont également été aménagés et équipés afin de faciliter l'accueil et la gestion des usagers.

Il s'agit notamment du Centre des Urgences (CURY), la Perception de NGOA-EKELLE, le service d'accueil du MINFOPRA, le Centre des Formalités de la Création des Entreprises (CFCE) et le Service des affaires consulaires du MINREX. Plusieurs activités connexes ont été réalisées, à savoir :

- la construction de la « *Maison des usagers* » pour l'accueil et l'orientation des usagers ;

- la formation d'une quarantaine de personnels techniques du dispositif d'appui-conseil à la mise aux normes ;
- la communication sur la norme 1756 par l'élaboration et la diffusion des capsules publicitaires télé et les panneaux d'indication au MINFOPRA sur l'accueil et l'orientation des usagers ;
- l'acquisition d'un progiciel pour le palmarès des Administrations.

Pour le compte de l'exercice 2020, il était prévu la mise à la disposition des administrations les outils et projets de réforme administrative avec comme indicateur le pourcentage d'administrations qui disposent et utilisent les projets et outils de réforme.

Au cours de l'année, cet exercice a été réalisé pour ces administrations ciblées, induisant un niveau de réalisation satisfaisant. Le taux de réalisation est estimé à **93%** en ce qui concerne l'exercice évalué.

La méthode de calcul a consisté à agréger toutes les activités réalisées pour le compte de cette action en 2020 sur la base du niveau de réalisation des résultats de l'année dernière. Il s'est agi spécifiquement de l'addition de tous les outils et projets mis en œuvre et de faire la moyenne par rapport aux projections 2021.

OBJECTIF	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'administrations qui disposent et utilisent les projets et outils de réforme administrative				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		89.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Out of 39 Ministries that have and use reform projects and tools, MINFOPRA (implementation of digitalisation) and MINRESI (preparation of organisational chart), were accompanied, that is 41 in total for an estimated rate of 95.9%.				95,9%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	194 735 559	194 735 559	177 448 693	177 448 693	177 376 579	177 376 579	99,96 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été impactée par : - la modicité de l'enveloppe budgétaire ; - la lenteur des procédures de passation des marchés ; - la non intégration dans la mercuriale en vigueur de l'évolution rapide et des innovations des matériels et équipements technologiques de pointe ; - la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les activités majeures réalisées sont les suivantes : a- Projets - l'implémentation du Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'Administration Camerounaise (PINORAC) s'est poursuivie avec les descentes dans les administrations pilotes au courant de l'année écoulée avec l'élaboration des projets de cadres institutionnels visant à se conformer au décret n° 2018/9387/CAB/PM du 30 novembre 2018, le suivi régulier des opérations et l'établissement des contacts avec les points focaux nouvellement désignés dans certains ministères. Des difficultés d'ordre organisationnel et budgétaire sont néanmoins enregistrées dans la plupart de ces administrations. L'accompagnement des Administrations se poursuit notamment le MINAS, le MINT et le MINMIDT. - Le (PAAQSU) a connu la réalisation de sa phase finale avec cinq (05) sites pilotes ont également été aménagés et équipés afin de faciliter l'accueil et la gestion des usagers. Centre des Urgences (CURY), la Perception du Trésor de NGOA-EKELLE, le service d'accueil du MINFOPRA, le Centre des Formalités de la Création des Entreprises (CFCE) et le Service des affaires consulaires du MINREX. Plusieurs activités connexes ont été réalisées, à savoir : - la construction de la « <i>Maison des usagers</i> » pour l'accueil et l'orientation des usagers ; - la formation d'une quarantaine de personnels techniques du dispositif d'appui-conseil à la mise aux normes ; - l'acquisition d'un progiciel pour le palmarès des Administrations ; - l'organisation d'ateliers en vue de mettre en œuvre le projet du SIGIPES 2.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat aurait été meilleur si les moyens budgétaires avaient suivi, au regard du volume des activités à mener (fonds de contrepartie, enveloppe dédiée aux activités) et les procédures de passation des marchés moins lentes, moins lourdes et flexibles.
Perspectives 2021	Dans le cadre de cette action, il sera question de : a- Projets : - interconnecter au réseau central du MINFOPRA, les réseaux déconcentrés et organismes sous tutelle ; - poursuivre le suivi-évaluation des réformes administratives ; - poursuivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ; - étendre l'interconnexion en fibre optique à la délégation régionale du Centre, ainsi qu'à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) ; - accélérer l'aménagement des réseaux informatiques locaux dans les délégations régionales du MINFOPRA déjà interconnectées. b- Outils - vulgariser le manuel de conduite des réformes ; - élaborer et mettre en œuvre le guide méthodologique de simplification et de rationalisation des procédures administratives. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 01 affiche comme prévisions en : - 2020 : 93 - 2022 : 97 - 2021 : 95 - 2023 : 100

Action 02 CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Pour ce qui est de la simplification des procédures, les activités ont conduit notamment à l'élaboration ou à l'actualisation des Manuels de Procédures Administratives et de Gestion des Ressources Humaines (MPA/MPGRH). Pour l'année 2020, plusieurs Administrations ont bénéficié de l'accompagnement des équipes du SPRA notamment le MINSANTE, le MINFI, le MINFOPRA, le MINDDEVEL, le CONSUPE, le MINEPAT et la MIPROMALO.

Pour le Ministère des Finances (MINFI), une équipe-projet est mise en place et le travail est en cours avec les responsables dudit Ministère en vue de l'élaboration du Manuel des Procédures Administratives.

De même, l'élaboration du Manuel de Procédures Administratives du MINEPAT est amorcée avec la réunion de lancement du projet.

L'actualisation et la simplification des procédures est en cours au MINFOPRA dans le cadre de l'élaboration du Manuel de Procédure de Gestion des Ressources Humaines (MPGRH).

La collecte des données en vue de l'élaboration du projet de Cadre Organique et du Manuel de Procédures de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) est en cours.

Au niveau de l'action 02, le Baseline est de 75% en 2019 et une cible de 97% en 2022.

L'activité phare de cette action consistait à mettre en cohérence et suivre l'ensemble des réformes administratives avec comme indicateur le niveau de mise en œuvre du schéma directeur des réformes administratives.

Il sera ainsi question d'étendre le projet à toutes les administrations.

Il apparaît donc que pour le compte de l'exercice 2020, l'action a enregistré un taux de réalisation technique de **81%**.

OBJECTIF	Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des réformes administratives								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en œuvre du schéma directeur des reformes administratives				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		65.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85% of activities earmarked in the master plan were carried out in 2020. They include digitalisation works, PAAQSU, updating the methodological guide to prepare Organisation frameworks and its experimentation, providing support to ministries on the implementation of PINORAC.				85%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	126 566 447	126 566 447	149 954 950	149 954 950	149 944 362	149 944 362	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des ressources budgétaires								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- L'équipe d'accompagnement des Universités d'Etat en vue de l'élaboration de leurs projets de Textes et Cadres Organiques a été mise en place. La réunion de prise de contact a eu lieu et le projet de cadre institutionnel en cours d'élaboration au MINESUP ; - L'équipe d'accompagnement du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) en vue de l'élaboration de son Texte Organique est mise en place. La réunion de prise de contact avec le MINEFOP a été tenue ; - Le projet d'élaboration du Texte Organique du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) est en cours. Un schéma organisationnel a été défini à cet effet. - Le Projet de Texte et Cadre Organiques du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) a été validé et transmis dans les Services du Premier Ministre pour suite de la procédure. - Les Projets d'Organigramme et de Cadre Organiques de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) sont élaborés et validés par le Comité Scientifique le 09 octobre 2020. - L'élaboration des Texte et Cadre Organiques du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) est amorcée. Les termes de références et le chronogramme de l'activité ont été élaborés ; - La révision de l'organigramme de l'IRIC est également en cours ; - Le projet de Texte Organique du MINMAP a été élaboré et transmis dans les SPM ; - Les projets de Texte et Cadre Organiques du MINDHU ont été élaborés et transmis dans les SPM ; - Le projet de Texte Organique du MINDCAF a été élaboré. Une session du comité scientifique s'est tenue ; - L'Organigramme de la National School of Local Administration (NASLA) a été élaboré ; - L'organigramme et le Cadre Organique du FEICOM ont été élaborés ; - Un atelier de conception et de validation du Guide Méthodologique d'Elaboration des Cadres Organiques a été organisé du 03 au 05 septembre 2020. Dans ce cadre, ledit guide a été expérimenté par l'élaboration des Cadres Organiques de dix (10) Administrations, à savoir : MINESUP, MINSEP, MINEFOP, MINPROFF, MINT, MINPOSTEL, MINMIDT, MINMAP, MINPMESSA et MINTOUL. Ces projets de Cadres Organiques ont été transmis dans les Services du Premier Ministre ; - L'expérimentation s'est poursuivie dans dix-huit (18) autres Administrations (MINAT, MINDDEVEL, MINCOMMERCE, MINEPIA, MINJEC, MINAS, MINDHU, MINTP, CONSUPE, MINJUSTICE, MINFOF, MINDCAF, MINESEC, MINREX, MINRESI, MINEE, MINFOPRA et MINTSS), après relecture concertée avec les différents représentants. Lesdits documents ont été transmis dans les SPM.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Disponibilité et engagement des ressources humaines du MINFOPRA pour accompagner les administrations.
Perspectives 2021	Dans le cadre de cette action, il s'agira de : - la poursuite de la mise en œuvre du projet de dématérialisation des procédures administratives ; - la sensibilisation des administrations réticentes au projet de dématérialisation ; - l'encadrement dans l'élaboration de leur manuel de procédures administratives. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 02 affiche comme prévisions en : - 2020 : 81 - 2022 : 93 - 2021 : 87 - 2023 : 100

Action 03**FACILITATION DE L'APPROPRIATION ET DE L'IMPLEMENTATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES ADMINISTRATIVES**

Contrairement à l'exercice 2019, celui de 2020 a reçu des crédits relativement au processus de facilitation et d'implémentation des outils de réformes administratives notamment :

- l'organisation des célébrations relatives à la fonction publique ;
- l'organisation des ateliers d'appropriation ou de vulgarisation des réformes.

L'objectif de cette action était d'assurer l'appropriation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires avec comme indicateur le nombre d'administrations sensibilisées et accompagnées dans la mise en œuvre des réformes.

Ainsi, le taux de réalisation technique de l'activité est de 100% au regard du nombre d'administrations sensibilisées et accompagnées, à savoir la totalité de l'Administration Publique Camerounaise. La facilitation s'est opérée suivant les différents mécanismes internes de sensibilisation notamment : les descentes des équipes, les séminaires thématiques, les correspondances officielles, etc...

Correspondances officielles, etc...

OBJECTIF	Assurer l'appropriation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'administrations sensibilisées et accompagnées dans la mise en œuvre des réformes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		19.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10 ministries were sensitised notably on the new methodological guide of drafting Organisation Frameworks in 2020						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	9 429 804	9 429 804	3 328 167	3 328 167	3 327 764	3 327 764	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des ressources budgétaires								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)									

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Engagement de plus en plus satisfaisant des personnels du MINFOPRA à poursuivre l'expérimentation du nouveau système et engouement prononcé des autres administrations à accueillir la réforme malgré la rareté des ressources financières.
Perspectives 2021	Dans le cadre de cette action, il s'agira de : - Poursuivre la Facilitation de l'Appropriation et de l'Implémentation des outils de Réformes Administratives ; - Recenser les Administrations les cibles ayant besoin de cet accompagnement. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 03 affiche comme prévisions en : - 2020 : 3 - 2022 : 9 - 2021 : 6 - 2023 : 12

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 618

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

MAINA ANATOLE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 618 intitulé Gouvernance et Appui institutionnel a comme objectif « améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels », et comme indicateur le « taux de réalisation des activités budgétisées du MINFOPRA ».

D'entrée de jeu, il y a lieu de relever ici que ce programme qui comportait cinq (05) actions en 2015, a été étoffé par six (06) autres, portant à onze (11) ses actions, à savoir : Coordination et suivi des activités de services, Etude stratégique et planification, Gestion financière et budgétaire, Développement du système d'information statistique, Amélioration du cadre de travail, Développement des ressources humaines au ministère, Développement des TIC au ministère, Contrôle et audit interne, Conseil juridique au ministère, Communication et relations publiques au ministère et Gestion des ressources documentaires au ministère.

Son taux de réalisation physico-financière pour le compte de l'exercice 2020 est de 100%.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des Services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINFOPRA.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	100.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2022
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
	Action 03:	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE
	Action 04:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 05:	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
	Action 06:	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA
	Action 07:	DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE
	Action 08:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE
	Action 09:	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE
	Action 10:	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE
	Action 11:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
	7 786 900 727	7 472 768 182
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAINA ANATOLE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Malgré l'insuffisance des ressources (humaines, matérielles, financières et informationnelles) les activités du Programme ont été exécutées de manière optimale notamment en ce qui concerne :

- la poursuite de l'équipement des structures du MINFOPRA ;
- l'acquisition de quelques matériels roulants ;
- la mise en exploitation de l'Intranet, Extranet dans les organismes sous-tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA;
- l'acquisition du matériel de classement et d'archivage des dossiers des agents publics ;
- la réhabilitation des bâtiments de l'ISMP et l'acquisition du matériel didactique;
- l'équipement de l'ENAM en matériel informatique ;
- le renouvellement du parc immobilier à travers la poursuite de la construction des délégations régionales du Nord et du Littoral.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme 618 intitulé Gouvernance et appui institutionnel qui vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, a été exécuté à travers les onze (11) actions suivantes :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;

Action 02 : Etudes stratégiques et planification ;

Action 03 : Gestion financière et budgétaire ;

Action 04 : Développement du système d'information statistique ;

Action 05 : Amélioration du cadre de travail ;

Action 06 : Développement des ressources humaines au ministère ;

Action 07 : Développement des TIC au ministère ;

Action 08 : Contrôle et audit interne ;

Action 09 : Conseil juridique au ministère ;

Action 10 : Communication et relations publiques au ministère ;

Action 11 : Gestion des ressources documentaires au ministère.

Son taux de réalisation technique est de 100% pour ce qui est des activités réalisées au titre de l'exercice 2020.

Tout en rappelant que ce programme avait pour indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées, il convient de relever que quelques difficultés ont été observées dans l'atteinte des objectifs dudit programme notamment :

- la mise en œuvre de plusieurs activités nouvelles nécessaires et impérieuses, ajoutées à celles préalablement programmées en dépit de la modicité de l'enveloppe budgétaire ;
- la faiblesse des quotas trimestriels accordés par le MINFI ;
- le blocage de précaution opéré sur les activités dont les coûts sont extrêmement faibles ;
- le manque de formation du personnel à l'utilisation de l'application PROBMIS ;

- les changements opérés en cours d'année auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés, cause du retard dans la contractualisation.

Les activités de ce programme ont essentiellement porté sur :

- la construction d'un bâtiment R+1 devant abriter la salle de conférence et la cantine du MINFOPRA;
- les travaux d'extension de la Délégation Régionale du MINFOPRA de l'Est;
- la réhabilitation, l'harmonisation et la maîtrise des portes et fenêtres du bâtiment principal du MINFOPRA ;
- la réfection du réseau électrique de la Délégation Régionale du MINFOPRA de l'Est;
- la rénovation des ascenseurs défectueux ;
- la réhabilitation de la salle des supprimeurs ;
- la restructuration des réseaux informatiques, téléphones et l'aménagement de la salle des serveurs dans les locaux devant abriter le nouveau SIGIPES ;
- la sécurisation de l'accès au MINFOPRA ;
- l'installation de la fibre optique dans les locaux devant abriter le nouveau SIGIPES;
- l'équipement en sièges fixes et la sonorisation de la salle de conférence du bâtiment annexe 1 (Dragage) du MINFOPRA en cours de réalisation ;
- l'acquisition de quatre (04) motocycles ;
- l'installation des climatiseurs dans certains bureaux ;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel informatiques et de bureaux;
- la conduite des actions de prévention et de répression des actes de corruption dans les services ;
- la maintenance du portail web du MINFOPRA ;
- la mise à disposition des subventions pour les établissements sous-tutelle ;
- le renforcement des capacités des personnels du MINFOPRA à travers des stages et séminaires de formation avec l'organisation d'un atelier sur la sécurité des personnes et des biens au sein du MINFOPRA, le mardi 1^{er} septembre 2020 au Centre d'Accueil des Usagers, au lendemain de la fausse alerte à la bombe.

A côté des projets programmés et budgétisés ci-dessus cités, le MINFOPRA a mis en œuvre d'autres activités financées par des sources diverses. Il s'agit notamment de :

- l'exploitation des TIC pour répondre aux attentes formulées par les usagers, à travers l'usage des messageries électroniques, la création d'un call center opérationnel au MINFOPRA avec des numéros verts dont le 8566 avec cinq (05) autres lignes, donnant un accès facile et gratuit à l'information de nos usagers ;
- la conception des spots publicitaires et leur diffusion à la CRTV et MINFOPRA-TV dans le hall du bâtiment principal et au Centre d'Accueil des Usagers;
- la réalisation des épreuves orales par visioconférence ;
- l'extension de la signature des attestations de présentation de l'original des diplômes naguères réservée aux Gouverneurs des Régions et aux Préfets, à l'endroit des Sous-préfets,

permettant de passer de 68 autorités signataires à 428;

- l'organisation des points de presse périodiques, à l'adresse des usagers et médias renouvelée six (06) fois pour cet exercice 2020 ;
- la mise en place d'un système intégré de vidéoconférence ;
- la notification en région des actes de carrière sur la base des commandes émises depuis les services déconcentrés du MINFOPRA via le dispositif d'accueil et de renseignement institué à cet effet qui témoigne de la satisfaction globale des usagers de ces zones à l'instar de deux mille quatre cent six (2406) actes qui ont été notifiés aux usagers dans les dix régions.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	100% de réalisation des activités budgétisées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 150 151 126	CP 6 836 018 581
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 636 749 601	Ecart CP 636 749 601
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 491 969 089	CP 5 491 969 089
TAUX DE CONSOMMATION	70,53 %	73,49 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation de l'indicateur s'élève à 100%. La performance enregistrée découle : - d'une meilleure coordination des services, toute chose ayant permis un suivi optimal des activités ; - le rôle déterminant joué pour les contrôleurs de gestion qui ont servi de système de veille dans la mise en œuvre desdites activités ; - la maturité des projets et activités programmés.	

PERSPECTIVES
2021

Pour l'année 2021, un certain nombre d'actions seront menées en vue d'atteindre l'objectif du programme. Il sera à cet effet question de :

- l'achèvement des travaux de construction ou d'équipement des bâtiments dans les services déconcentrés (Littoral et Nord);
- la poursuite de la mise en œuvre d'un système de classement et de numérisation des archives du MINFOPRA;
- le suivi de l'interconnexion des services centraux et déconcentrés du MINFOPRA ;
- l'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers (au MINFOPRA l'utilisateur est roi et il doit le demeurer);
- la finalisation de la réhabilitation du bâtiment principal du MINFOPRA;
- la poursuite de l'opération d'assainissement du fichier solde et des personnels au MINFOPRA;
- l'aménagement et l'équipement de la nouvelle salle de conférence;
- la réalisation des travaux d'extension de la Délégation Régionale de l'Est;
- la poursuite de l'implantation des réseaux locaux dans les services déconcentrés ;
- l'entretien et la réfection des bâtiments ;
- le renforcement de la lutte contre les pratiques de corruption au sein du MINFOPRA;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels informatiques et de bureaux;
- l'acquisition du matériel roulant ;
- le renforcement des capacités des personnels par des stages et séminaires de mise à niveau;
- l'appui aux établissements sous-tutelle, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), et l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).

NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, le cadre logique du programme 618 affiche comme prévisions en :

- | | |
|--------------|--------------|
| - 2020 : 100 | - 2022 : 100 |
| - 2021 : 100 | - 2023 : 100 |

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Ce programme se décline en onze (11) actions détaillées dans les tableaux suivants :

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La première action, à savoir « Coordination et suivi des activités des services », vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures. Elle a pour indicateur le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance. En 2020, son taux de réalisation est de **100%**.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	606 236 359	600 103 814	606 217 757	600 085 212	599 972 914	599 972 914	98,98 %	98,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouveau mode de gestion axé sur les résultats à travers le budget programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	24 réunions de coordination tenues.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La bonne appropriation du dispositif de pilotage axé sur la performance ; - l'effort sans cesse renouvelé des différents responsables des structures qui, à travers les multiples réunions de coordination, ont pu faire de leurs structures et des agents y afférents des véritables instruments de performance.								
Perspectives 2021	Poursuivre la coordination et le suivi des activités des services. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 01 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

L'action 02 intitulée « Etudes stratégiques et planifications » vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et est évaluée à travers le nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais, et donc les résultats de l'évaluation pour l'exercice 2020 sont présentés dans le tableau ci-dessous, pour **un taux de 100%** des documents physiques produits dans les délais.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	46 027 568	46 027 568	44 363 485	44 363 485	44 339 626	44 339 626	99,95 %	99,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat ; - opérationnalisation du contrôle de gestion et des référents.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la banque de projets élaborés ; - la revue et rationalisation des activités des programmes élaborés ; - le Cadre de Dépense à Moyen Terme élaboré ; - le Rapport Annuel de Performance 2019 élaboré ; - le Plan de Performance du MINFOPRA élaboré.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'élaboration dans les délais de tous les outils de pilotage stratégique du MINFOPRA se justifie par : - la maîtrise sans cesse croissante des acteurs impliqués dans la production desdits outils. - le fonctionnement harmonieux du Comité Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS), notamment le contrôle de gestion.								
Perspectives 2021	Poursuivre la production à temps des documents de pilotage stratégique du MINFOPRA. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 02 affiche comme prévisions en : - 2020 : 5 - 2022 : 5 - 2021 : 5 - 2023 : 5								

Action 03 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

L'action 03 dont l'**objectif est d'assurer une bonne exécution financière des programmes**, a comme indicateur **le nombre de documents financiers et budgétaires produits annuellement dans les délais**. A cet effet, il était attendu la production annuelle de cinq (05) rapports d'évaluation du budget du MINFOPRA. Tous ces documents ont bel et bien été produits dans les délais, ce qui porte la réalisation de cette action à **100% pour le compte de l'exercice 2020**.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents financiers et budgétaires produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		12.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 769 594 617	5 769 594 617	5 124 023 711	5 124 023 711	3 980 435 141	3 980 435 141	69,1 %	69,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- DAO élaborés et marchés attribués ; - rapport semestriel de la contractualisation disponible ; - rapport semestriel de l'exécution du budget disponible ; - revue de l'exécution du BIP pour le premier et deuxième trimestre effectué ; - projet de performance du MINFOPRA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat est une conséquence des efforts fournis par les différents acteurs impliqués dans la chaîne des dépenses en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et l'évaluation du budget.								
Perspectives 2021	- produire les documents financiers et budgétaires dans les délais; - maintenir le cap dans le suivi / évaluation de l'exécution du budget. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 03 affiche comme prévisions en : - 2020 : 5 - 2022 : 5 - 2021 : 5 - 2023 : 5								

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

L'action 04 vise à mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au sein du ministère. Son indicateur est l'annuaire statistique produit annuellement.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		aucune activité prévues en 2020						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 271 147	4 271 147	4 271 147	4 271 147	0	0	0 %	0 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Activité non réalisée								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Activité non réalisée								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Etant donné qu'en 2020 aucune réalisation n'a été constatée, l'on ne pourrait pas encore justifier les résultats.								
Perspectives 2021	Acquérir les outils techniques de traitement des informations statistiques. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 04 affiche comme prévisions en : - 2020 :1 - 2022 :1 - 2021 : 1 - 2023 : 1								

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Cette action a pour objectif la dotation aux services des infrastructures et équipements adéquats avec comme indicateur **la proportion des personnels disposant d'un poste de travail**. Le niveau optimal visé est de 100%.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion des personnels disposant d'un poste de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 145 457 314	837 457 314	1 147 544 646	839 544 646	648 357 722	648 357 722	56,49 %	77,23 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- travaux de réhabilitation d'une Délégation Régionale en cours ; - construction d'un bâtiment R+1; - réhabilitation, harmonisation et maîtrise des portes et fenêtres du bâtiment principal du MINFOPRA; - équipement des services en matériel et mobilier de bureau ; - acquisition des motocycles ; - Équipement et sonorisation de la salle de conférence du bâtiment annexe 1(DRAGAGES) ; - entretien et réparation du bâtiment principal effectué.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat peut se justifier par : - l'accompagnement des sectoriels des administrations ; - une maîtrise du processus de passation des marchés publics.								
Perspectives 2021	Il s'agira pour cette action de : - Mener des études en vue de la construction de la délégation régionale de l'Adamaoua ; - Poursuivre la réhabilitation et la rénovation des bâtiments des Délégations Régionales du SUD et du SUD-OUEST ; - Effectuer les travaux d'extension de la Délégation Régionale de l'Est ; - Equiper et sonoriser la salle de conférence du nouveau batiment R+1 ; - Equiper et mettre en exploitation la cantine du MINFOPRA ; - Acquérir une fourgonnette pour le transport du matériel des concours administratifs ; - Equiper certains bureaux de la Délégation Régionale du Littoral ; - Poursuivre les subventions ISMP/ENAM. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 05 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA

L'action 06 vise à accroître qualitativement les ressources humaines au ministère et elle est évaluée à travers le Taux de mise en œuvre du cadre organique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines au Ministère								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique du Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		95.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	87 748 567	87 748 567	68 538 697	68 538 697	68 474 662	68 474 662	99,91 %	99,91 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Entrée en vigueur du décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion du personnel de l'Etat et de la solde ; - modernisation de l'administration publique à travers l'amélioration de la gestion des ressources humaines.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Tous les postes de travail pourvus à la faveur des actes du MINFOPRA portant nomination des responsables et affectation de personnels.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Application des dispositions du Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et du décret de 2000 relatif à la formation permanente.								
Perspectives 2021	Améliorer davantage l'efficacité de la ressource humaine. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 06 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE

L'action 07 vise à optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère, et a pour indicateur le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINFOPRA. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 381 884	40 381 884	40 381 884	40 381 884	40 381 638	40 381 638	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- l'acquisition des kits et autres matériels attendus dans le cadre de la dématérialisation des procédures; - la modernisation de l'administration publique camerounaise.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- rapport semestriel de maintenance du parc informatique et du réseau du MINFOPRA disponible ; - système d'information sécurisé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Extraits du discours du Chef de l'Etat sur la digitalisation de l'Administration Publique Camerounaise ; - volonté exprimée par le Chef de département ministériel à moderniser le MINFOPRA.								
Perspectives 2021	- Maintenir le cap dans la vulgarisation des TIC ; - optimiser l'usage du numérique au MINFOPRA ; - améliorer la confiance numérique à travers la sécurisation de l'espace cybernétique du MINFOPRA. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 07 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

L'action 08 à laquelle est assignée l'objectif de contribuer à l'amélioration du fonctionnement et des performances des services au MINFOPRA, est mesurée à travers le nombre de rapports de mission produits, en l'occurrence de cinq (05) sur les cinq (05) attendus.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		05 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	52 579 416	52 579 416	52 579 416	52 579 416	51 829 760	51 829 760	98,57 %	98,57 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat qui met en exergue l'impérieuse nécessité d'évaluer et de rendre compte ; - mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. (SNLCC).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- trois missions de contrôle et de suivi de la performance des services internes effectuées. - Document sur la cartographie des risques élaboré ; - Désengorgement des bureaux grâce à la mise en œuvre des Initiatives à Résultat Rapide (traitement des dossiers de carrière) ; - Sensibilisation des personnels des services centraux et déconcentrés sur le corruption dans et ses effets sur la qualité de service.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les structures en charge du contrôle et d'audit à travers l'imprégnation à la nouvelle donne du budget programme qui met un point d'honneur à l'atteinte des résultats et en particulier le contrôle et l'audit.								
Perspectives 2021	- Contribuer à l'amélioration du système de contrôle interne ; - évaluer le fonctionnement des services ; - poursuivre la mise en œuvre des IRR ; - poursuivre la mise en œuvre des activités de la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLC). NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 08 affiche comme prévisions en : - 2020 : 5 - 2022 : 5 - 2021 : 5 - 2023 : 5								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE

L'action 09 dont l'objectif est de veiller au respect des droits et règlements du ministère, a comme indicateur la proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère (proportion d'avis émis sur les documents juridiques produits par le ministère). Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements du Ministère								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de projets de textes élaborés dans les délais au Ministère (proportion d'avis émis sur les documents juridiques produits par le Ministère)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 218 776	2 218 776	2 218 776	2 218 776	2 218 769	2 218 769	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion des droits et respect des textes en vigueur.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Textes ou nouvelles dispositions relatifs à la gestion de la carrière des agents publics identifiés et diffusés ; - actes et projets de textes juridiques élaborés au MINFOPRA dans le respect des canons de la légistique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Mise en conformité des projets d'actes et de textes juridiques dans le cadre des projets des structures du MINFOPRA ; - identification, diffusion et analyses des textes de droits régissant la carrière des agents publics.								
Perspectives 2021	- Amélioration du système d'élaboration des actes et textes juridiques au MINFOPRA ; - veille juridique au MINFOPRA. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 09 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE

L'action 10 vise à accroître la visibilité des actions menées au ministère avec pour indicateur le nombre (proportion) d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées au Ministère								
Indicateur	Intitulé:		Nombre (proportion) d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	24 811 607	24 811 607	55 211 607	55 211 607	51 158 857	51 158 857	92.66 %	92.66 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Instruction présidentielle relative à l'impérieux devoir d'informer l'opinion publique sur l'action gouvernementale								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Couverture médiatique et diffusion des activités du MINFOPRA assurées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les personnels à promouvoir l'image du MINFOPRA dans le triangle national et au-delà des frontières.								
Perspectives 2021	- Publication, communication et insertion presse, radio et télévision ; - exploitation des articles relatifs aux problèmes de la fonction publique parus dans les médias nationaux et internationaux ; - couverture médiatique et protocolaire des cérémonies organisées par le MINFOPRA. - Points de presse du MINFOPRA. <u>NB</u> : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 10 affiche comme prévisions en : - 2020 : 100 - 2022 : 100 - 2021 : 100 - 2023 : 100								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE

Enfin, l'action 11 à laquelle est assigné l'objectif d'améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère à travers la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **96,93%**.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère								
Indicateur	Intitulé:		Proportion des services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au Ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,93%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96,93						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 573 472	7 573 472	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Déficit dans la gestion documentaire et des archives.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- actes de gestion de carrière signés et classés ; - dossiers des agents publics archivés ; - contrôle de l'authenticité des actes de gestion de carrière réalisé ; - numérisation des actes de gestion de carrière en cours.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par le MINFOPRA en vue de moderniser la tenue du fichier central.								
Perspectives 2021	- Continuer à mettre un accent particulier en matière d'archivage des documents ; - acquérir le matériel d'archivage des dossiers des agents publics ; - numériser les archives et documents. NB : S'agissant du CDMT 2021-2023, l'action 05 affiche comme prévisions en : - 2020 : 96 - 2022 : 98 - 2021 : 97 - 2023 : 100								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Ce bilan, dressé après l'analyse des programmes et actions permet de voir dans quelles mesures les performances ci-dessus présentées convergent vers l'atteinte de l'objectif stratégique du MINFOPRA. Les perspectives d'action de ce département ministériel établies sur la base des enseignements tirés de l'exécution du budget 2020, permettraient d'améliorer ces performances pour l'exercice 2021.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue, le MINFOPRA s'est fixé un objectif stratégique : « garantir aux populations un service de qualité d'ici 2022 en vue d'un développement économique et social garant de l'intérêt public et du citoyen ».

Pour opérationnaliser cet objectif, il a concentré ses efforts vers :

- **une gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat** basée sur différents axes stratégiques en ce qui concerne le Programme 616, lequel a permis à la quasi-totalité des administrations de se doter d'outils de GRH, dont quarante (40) d'entre elles s'en sont appropriées l'utilisation avec l'accompagnement du MINFOPRA, soit un taux de réalisation de 100%, pour ce qui est des objectifs fixés pour le compte de l'exercice 2020 ;
- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique dans l'optique de faire de l'APC un instrument au service du développement**, pour ce qui est du programme 617 dédié à l'approfondissement de la réforme administrative, avec pour objectif d'accroître la performance des services publics. Les outils élaborés par le MINFOPRA et l'accompagnement y relatif permettent une meilleure organisation des administrations, une plus grande célérité dans le traitement des dossiers administratifs et une meilleure satisfaction des usagers ;
- **la performance des services** à travers son programme support, en mettant à disposition les ressources nécessaires, les infrastructures adéquates et en assurant une gouvernance conforme aux canons législatifs, réglementaires et managériaux en vigueur.

Ainsi, le bilan du Programme 616 pour l'exercice 2020, fait ressortir un taux de réalisation technique de **100 %**, financier de **88,01 %**. Quant au Programme 617, le bilan technique est de **88 %**, et financier qui est égale à **99,97 %**. Pour le programme 618, le taux de réalisation technique est de **100%**, financier de **73,49 %**.

En somme, le bilan des programmes implémentés au MINFOPRA en 2020 fait ressortir un taux de réalisation technique de 96 % tandis que celui du bilan financier se situe à 87,15 %, en prenant en compte l'exécution totale des salaires dont le MINFOPRA n'a pas pleinement la maîtrise.

Il importe de relever la persistance des difficultés inhérentes à la régulation budgétaire qui n'a pas toujours permis un déroulement serein de notre Plan de Travail Annuel (PTA) et, enfin, les contraintes résultant de l'évolution constante de l'application PROBMIS qui nous ont parfois obligé à délocaliser le traitement de certains dossiers du ministère et à des heures indues et ceci, en dépit de l'accompagnement des équipes du MINFI.

3.2. LEÇONS APPRISES

La mise en œuvre des programmes du MINFOPRA et les difficultés qui ont émaillées en 2020 nous autorisent à en tirer quelques leçons pour le futur, notamment :

- une attention particulière mériterait d'être accordée à l'élaboration du Projet de Performance du MINFOPRA, dont l'évaluation devient laborieuse en cas d'incohérence des données par rapport aux exercices antérieurs ;
- pour des besoins de performance, la synergie existante entre le responsable du programme, le contrôleur de gestion et les porteurs d'actions et des projets, devra s'améliorer via le renforcement du dialogue de gestion interne tant sein des programmes qu'au niveau stratégique, ceci induisant le renforcement des crédits dédiés à cette cause;
- une franche collaboration et une implication totale des différents départements ministériels est souhaitée en vue d'une pleine appropriation des réformes déployées en leurs seins ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la réalisation de certains projets pour lesquels la demande a pourtant été conséquente, ne permet pas leur réalisation efficace ;
- le niveau de réalisation optimal d'une action ou d'un programme ne peut être atteint que si ses objectif et indicateur ont été au préalable bien définis, afin d'éviter les changements d'intitulé en cours d'exercice et les difficultés rencontrées dans leur mesure ;
- le fractionnement de l'exécution de certains projets en plusieurs exercices en raison des contraintes budgétaires en diminue la portée.

Si dans la mise en œuvre de la réforme sur le budget programme, le MINFOPRA s'est approprié la présentation des programmes, du contenu des actions, activités et tâches, il n'en demeure pas moins qu'il a besoin d'être assisté continuellement dans la définition de ses objectifs, et surtout dans la formulation et la mesure de ses indicateurs de performance. Le suivi de l'exécution des projets et programmes doit être amélioré afin de disposer à temps de toutes les données sur le taux d'exécution réel du budget.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Le MINFOPRA entend poursuivre l'amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat ainsi que la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise à travers les réformes, et l'amélioration du cadre de travail.

En ce qui concerne le Programme 616, elles consisteront en :

- la fusion de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise avec l'opération d'assainissement en vue de la poursuite simultanée de leur mise en œuvre ;
- la poursuite de la tenue des sessions du conseil permanent de discipline, l'accompagnement des conseils régionaux de discipline et l'apurement des dossiers issus du

contentieux COPPE ;

- l'organisation des recrutements dans la Fonction Publique;
- La programmation des besoins en Ressources Humaines de l'Etat et le redéploiement des personnels en sureffectif ;
- l'achèvement d'une étude sur la prise en compte des catégories sociales défavorisées dans les recrutements ;
- la poursuite de la relecture des textes de gestion de la carrière des personnels de l'Etat;
- la réduction des délais d'authentification préalable des diplômes dont l'instruction échappe au MINFOPRA à travers la mise sur pied d'une plateforme informatique MINFOPRA-MINESUP-MINESEC et avec les autres administrations émettrices des diplômes et autres titres excipés par les candidats au recrutement.

En ce qui concerne le Programme 617, elles consisteront à court terme en :

-
- la poursuite de l'appropriation de la procédure dématérialisée de recrutement des agents publics à travers les sessions de renforcement des capacités du personnel et les campagnes d'information du public et des usagers ;
- l'extension de la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation des agents publics;
- la poursuite de la mise en place de la Fonction Publique Locale;
- l'élaboration du palmarès des meilleurs services publics ;
- la réalisation des études et audits organisationnels ;
- la mise en cohérence des textes organiques des départements ministériels au Budget-Programme, à la loi portant code des Collectivités Territoriales Décentralisées, à la loi portant Promotion des Langues Officielles ;
- l'élaboration d'une stratégie de redéploiement des personnels au sein de l'administration ;
- la réalisation de l'audit des performances dans l'Administration Publique Camerounaise;
- la contribution à l'élaboration d'un Schéma Directeur des Reformes Budgétaires, des Marchés Publics et la Décentralisation dans l'Administration Publique Camerounaise ;
- la mise en œuvre du volet Gouvernance et Gestion des Ressources Humaines du Plan Global des Réformes des Finances Publiques.

En ce qui concerne le Programme 618, elles consisteront en :

- l'achèvement des travaux de construction ou d'équipement des bâtiments dans les services déconcentrés (Littoral et Nord);
- la poursuite de la mise en œuvre d'un système de classement et de numérisation des archives du MINFOPRA;
- le suivi de l'interconnexion des services centraux et déconcentrés du MINFOPRA ;
- l'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers (au MINFOPRA l'utilisateur est Roi et il doit le demeurer);

- la finalisation de la réhabilitation du bâtiment principal du MINFOPRA;
- la poursuite de l'opération d'assainissement du fichier solde et des personnels au MINFOPRA;
- l'aménagement et l'équipement du bâtiment R+1 en cours de construction pour de la salle de conférence et un restaurant au MINFOPRA;
- la poursuite des travaux d'extension de la Délégation Régionale de l'Est;
- la poursuite de l'implantation des réseaux locaux dans les services déconcentrés ;
- l'entretien et la réfection des bâtiments ;
- le renforcement de la lutte contre les pratiques de corruption au sein du MINFOPRA;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels informatiques et de bureaux;
- le renforcement des capacités des personnels par des stages et séminaires de mise à niveau;
- l'appui aux établissements sous-tutelle, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Institut Supérieur de Management Public (ISMP).